

Pour diffusion immédiate

LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION DE MONTRÉAL INVITE TOUS LES ÉLECTEURS DU DISTRICT DE SAINT-LÉONARD-EST À VOTER LE 15 NOVEMBRE

Montréal, le 12 novembre 2015 – Le président d'élection de la Ville de Montréal, Me Yves Saindon, invite tous les électeurs du district de Saint-Léonard-Est dans l'arrondissement de Saint-Léonard à se prévaloir de leur droit de vote, ce dimanche 15 novembre. Rappelons que cette élection partielle vise à combler le poste de conseiller de la ville à la suite du décès du conseiller Domenico Moschella.

Soulignons que 2,34 % des électeurs inscrits ont exercé leur droit de vote lors du vote par anticipation du 8 novembre dernier.

Les bureaux de vote ouvriront dès 10 heures et fermeront à 20 heures. Pour pouvoir voter, chaque électeur doit se présenter avec l'une des pièces d'identité suivantes : la carte d'assurance-maladie, le permis de conduire, le passeport canadien, le certificat du statut d'Indien ou la carte d'identité des Forces canadiennes. Les électeurs sont aussi invités à apporter leur carte de rappel où est indiquée l'adresse de leur bureau de vote.

Rappelons que quatre candidats briguent les suffrages à ce poste de conseiller de la ville. Ces personnes sont : Antonio (Tony) Di Dio (indépendant), Patricia R. Lattanzio (Équipe Denis Coderre pour Montréal), Giuseppe (Joe) Mormina (indépendant), et Roberta Peressini (Projet Montréal).

Pour plus de renseignements, on peut consulter le site internet d'Élection Montréal (www.ville.montreal.qc.ca/election) ou composer le (514) 872-VOTE (8683).

-30-

Source : Élection Montréal
ville.montreal.qc.ca/election

Renseignements pour les médias : Pierre G. Laporte
(514) 872-9376